



QUARTIER PLATEAU/ MONT-VALÉRIEN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MERCREDI 20 JANVIER 2021 À 19H



Sur radioagora-nanterre.fr en direct et à distance

PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA VILLE DÉCLINÉS SUR LE QUARTIER

Pour ce nouveau mandat 2020/2026, les élus de la ville et du quartier souhaitent définir les priorités du quartier en fonction des problématiques et enjeux identifiés. A partir des engagements pour la Ville déclinés en 5 axes, des engagements pour le quartier ont été définis et sont présentés pour le quartier. Ceux-ci devraient conduire à réaliser un projet de quartier, avec les habitants et acteurs, par différentes concertations dont les modalités restent encore à définir, notamment dans ce contexte de crise sanitaire.

Les engagements du quartier présentés ce soir en conseil de quartier constituent donc une 1ère étape pour élaborer le projet de quartier qui définira les priorités du mandat, les objectifs à atteindre par thématique, ainsi que les actions déployées, et les critères d'évaluation.

Chacun des axes est décliné par thématiques, elles-mêmes déclinées en engagements avec le ou les objectifs associés.

AXE 1 : UNE VILLE POUR TOUTES ET TOUTES

Présenté par Jean-Luc JATHIÈRES, conseiller municipal, délégué aux retraités et seniors.

JEUNESSE

- Redéfinir le mode d'action auprès de la jeunesse du quartier autour des problématiques d'insertion socio-professionnelles, d'orientation et d'éducation.

- En cours : approche pour définir un dispositif de suivi et faire des propositions pour ce public ; l'idée est d'abord d'identifier leurs problématiques par un diagnostic puis faire des propositions d'actions et d'accompagnements

- Travail à reprendre avec le service jeunesse, en lien avec l'axe tranquillité, afin de proposer des actions type chantiers éducatifs, en partenariat avec Nanterre Coop'Habitat, la mission locale, la police...

- Développer l'offre de loisirs et ludique pour le public jeune via la mise en place du dispositif « Animations Ambulantes ».

- Depuis la fermeture de l'antenne jeunesse du Mont-Valérien, constat d'un déficit d'offre pour ce public; mise en place des animations ambulantes, pilotées par le service Jeunesse, depuis l'été 2018.

- Proposer des soirées jeunes inter-partenariales au centre social et culturel Maison Pour Tous, comme celles initiées fin 2019/début 2020.

- Faire connaître et accompagner les budgets participatifs pour les jeunes quand il sera opérationnel (prévu fin 2021 ?)

- Faire connaître et développer les appels à projets « été » destinés aux 16-25 ans.

RETRAITÉS ET SÉNIORS

- Mise en place de nouveaux lieux de vie seniors afin de contribuer activement à la rupture de l'isolement à partir de structures existantes.
- Mettre en place des créneaux loisirs mensuels dans la salle de quartier, en lien avec le club des seniors.
- Développer des actions intergénérationnelles entre seniors et centres de loisirs et entre seniors et associations.

SOLIDARITÉ/ACTION SOCIALE

- Poursuivre les actions d'appel aux dons pour les familles précaires du quartier, en partenariat avec les associations de parents d'élèves et le centre social Maison Pour Tous.
- Mener au moins 2 actions de solidarités par an à destination des publics précaires du quartier.

AXE 2 : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Présenté par José PINTO MARTINS, conseiller municipal, en charge du conseil de quartier du Plateau/Mont-Valérien.

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

- Informer et accompagner les appels à projet du permis de végétaliser.
- Reprendre les balades nature mensuelles, en lien avec les services de l'environnement (projet commencé en 2019 avec succès, puis s'est arrêté avec la crise sanitaire).
- Soutenir les initiatives de jardins partagés (3 projets de jardins partagés en 2 ans sur le quartier, projets qui fonctionnent bien et dont la méthode a fait ses preuves).

SE DÉPLACER AUTREMENT

- Définir et mettre en place des zones 30 dans le quartier.
- Développer le stationnement payant résidentiel.
- Sécuriser la circulation automobile autour des groupes scolaires Ferry/Moulin/Prévert.

PROPRETÉ ET ZÉRO DÉCHET

- Coordonner les actions des bailleurs et de la ville sur le secteur des Damades/rue de la Source : nettoyage et entretien des espaces privés et publics.
- Veille et réactivité à maintenir pour les enlèvements des dépôts d'encombrants sauvages en dehors des jours de collecte.

AXE 3 : RÉUSSIR LES MIXITÉS

Présenté par Stéphanie LAMORA, conseillère municipale, déléguée à la petite enfance.

ÉDUCATION

- Développer le réseau parentalité.
- Poursuivre la mise en place du groupe Parentalité initié début 2020.
- Définir avec les partenaires des objectifs communs et des actions sur le quartier.
- Développer l'accompagnement à la scolarité.
- Accroître l'offre d'accompagnement à la scolarité par les acteurs associatifs.
- Voir de quelle manière le centre social peut jouer un rôle.

PETITE ENFANCE

Développer le partenariat avec les crèches du quartier en les impliquant aux événements fédérateurs annuels (fête des parcs, fête de l'hiver, printemps de l'égalité...).

AXE 4 : LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS, PRÉVENTION ET MÉDIATION

Présenté par Hakim ALLAL, conseiller municipal, délégué au sport.

- Poursuivre le programme d'installation de la vidéo protection dans l'espace public en partenariat avec la police nationale.
- Poursuivre le travail de sensibilisation/répression des situations d'occupation abusive des espaces publics, en lien avec la brigade de lutte contre les incivilités.
- Aménager les espaces publics et la voirie pour lutter contre les incivilités routières.
- Sensibiliser les jeunes, en partenariat avec les établissements scolaires, sur les dangers des rodéos de scooters : notamment lycée professionnel Claude Chappe pour mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes sur les dangers de la route en moto.

DÉFINIR UNE APPROCHE POUR LES DAMADES

- Établir un diagnostic du secteur pour recenser les problématiques et proposer des solutions.
- Doter le secteur des Damades d'un dispositif de suivi en impliquant les partenaires associés (police, Nanterre Coop'Habitat).
- Assurer un suivi social des jeunes des Damades par un club de prévention.

AXE 5 : LA PARTICIPATION CITOYENNE

Présenté par Samir ABDELOUAHED, conseiller municipal, délégué aux finances

- Élaborer un projet de quartier pour le mandat avec les partenaires et habitants.
- Développer les budgets participatifs : cette année, 10 projets déposés sur le quartier, 9 retenus par le collectif de quartier, en cours d'instructions par les services.
- Poursuivre le développement de la plateforme participez.nanterre.fr au service de la participation citoyenne.
- Impliquer le collectif de quartier dans le suivi de certains projets (budgets participatifs par exemple).
- Mener des concertations sur la question du stationnement payant résidentiel.
- Impliquer les habitants dans l'élaboration du Programme Ordinaire de Travaux :
 - Associer les habitants dans l'identification des endroits nécessitant des travaux
 - Créer et développer un collectif cadre de vie
- Associer les habitants dans la réflexion de certains sujets par l'intermédiaire de balades urbaines ou diagnostic en marchant.

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES SUR LE RÉPONDEUR ET PAR TCHAT

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées, soit sur le répondeur, soit dans le fil de discussion, qui n'ont pas pu être abordées pendant la séance. Le podcast du conseil de quartier est en ligne, vous pourrez également en prendre connaissance sur le site de la ville.

Quelques chiffres :

- 85 écoutes en direct
- Plus de 400 écoutes en podcast
- 30 questions posées sur le répondeur téléphonique en amont du conseil de quartier
- 17 questions posées par tchat le jour du conseil de quartier

SE DÉPLACER AUTREMENT/SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RUE DE SAINT-CLOUD

1. Circulation dangereuse rue de Saint-Cloud : vitesse excessive des véhicules dangereuse pour les piétons. Quels aménagements prévus par la mairie ?

2. Rue très dangereuse, demande d'aménagements pour sécuriser la rue de Saint-Cloud.

- Dossiers connus et également déposés au budget participatif 2021.
- Volonté des élus de développer les zones 30 dans le quartier, ce secteur peut en faire partie.

Double perspective pour cette rue :

À court terme :

- Aménagement de ralentisseurs sur la rue (lieu à définir précisément dû à la déclivité de la rue,
- Pose de caméra de vidéo verbalisation pour sanctionner les PL qui empruntent cette rue

À moyen terme :

Étude à réaliser pour revoir le plan de circulation et les aménagements qui en découlent (zone 30, pistes cyclables, mobiliers urbains...); budget de 15k euros pour mettre à jour l'étude déjà réalisée en 2011 sur ce secteur.

RUE DES CHAILLIERS

3. Demande de ralentisseurs rue des Chailliers, au droit de l'école Jules Ferry ainsi que l'interdiction au poids lourd car cette rue est de plus en plus dangereuse, vitesse, feux grillés etc

Cette rue fait partie de la réflexion qui concerne le secteur de la rue de Saint-Cloud.

4. Demande de clarté sur le stationnement rue du Calvaire et marquage au sol des places de stationnement

La rue du Calvaire est longue et comprend diverses typologies. Dans la partie entre PVC et Garches, les places sont matérialisées.

En l'absence de panneaux, dans la partie à double-sens, l'alternat doit s'appliquer.

La volonté des élus de revenir à du stationnement unilatéral est déclinée au travers des futures créations des zones 30 dans le quartier.

5. Ligne droite de l'avenue Clemenceau, entre la rue de Craiova et le rond-point des Bergères, avec vitesse excessive des véhicules et dangerosité pour les piétons;

Rappel : l'avenue Clemenceau est une voie départementale. Un passage piéton a été créé il y a quelques années au niveau de la rue Craiova. Une caméra de vidéosurveillance a été installée à l'angle de la rue Pasteur et de l'avenue Clemenceau.

6. Vitesse excessive des véhicules : comment casser la vitesse ?

Des précisions sont nécessaires pour étudier la question ; en effet, la longueur de la route des Fusillés de la Résistance nécessite une réflexion quant aux lieux possibles d'implantation de ralentisseurs et/ou de radar pédagogique.

AVENUE FÉLIX FAURE

7. Pourquoi n'y a-t-il aucune place de livraison sur toute l'avenue Félix Faure? Les camions et véhicules utilitaires bloquent les sorties de parking et les impasses carrossées tous les jours ? Sans parler des livraisons de fuel en hiver qui bloquent complètement l'avenue pendant plus de 20 minutes !

Nous n'avons aucun commerce, donc il n'y avait pas l'utilité de créer une place de livraison. Il en existe une tout de même au n°38.

Les occupations des places de livraisons par des véhicules particuliers est un problème qui est du ressort de la Police. Nous notons toutefois ce point afin que la Brigade de Lutte contre les Incivilités puisse intervenir de manière ponctuelle.

8. Bonsoir, encore beaucoup de chauffards qui passent à 60-70 Km/h dans l'avenue Félix Faure. Les dos d'âne sont insuffisants, quelles autres solutions prévoyez-vous vu la fréquentation piétonne, enfants notamment?

La rue est déjà en zone 30 avec un contre sens cyclable. Elle possède 5 coussins berlinois. Elle est équipée d'un feu à l'angle de la rue de Verdun. Nous pouvons renforcer la signalisation verticale.

AVENUE CLEMENCEAU

9. Est-il possible de couper l'axe de l'avenue Georges Clemenceau entre la rue de Craiova et le rond-point des Bergères, par un passage piéton ?

10. Je vais au travail à pied, le passage piéton de l'avenue Georges Clémenceau est très dangereux, les automobilistes et deux-roues ont une fâcheuse tendance à griller les feux rouges. Est-il envisager un radar de feu sur ce carrefour pour le rendre moins dangereux ?

Cette voie est départementale et un gros effort a déjà été fait récemment par le conseil départemental en créant un passage piéton à l'angle de la rue Craiova. C'est la Préfecture qui décide de l'implantation des feux de franchissement. Décision qui s'appuie sur le niveau de trafic et l'accidentologie. Nous n'avons pas à ce jour sollicité la Préfecture pour ce type d'équipements sur la ville. Avant l'installation de radars, des campagnes de surveillance par la police nationale ou municipale peuvent permettre une baisse du nombre de franchissements au rouge.

Il n'est pas judicieux, pour la fluidité de la circulation de multiplier les passages piétons sur ces grands axes.

ROUTE DES FUSILLÉS DE LA RÉSISTANCE

11. Que comptez-vous mettre en place (ralentisseurs?) sur cet axe afin de réduire considérablement la vitesse des véhicules et ainsi prévenir des risques d'accidents graves impliquant des piétons (dont des enfants).

Cette rue est voie départementale. La réflexion doit être menée avec eux. Une demande dans ce sens peut être envoyée à l'adjoint aux espaces publics, M. Gauché Cazalis.

RUE PASTEUR ET RUE DE VERDUN

12. À double sens cyclable mais il n'y a clairement pas la place pour se croiser avec un vélo et un véhicule. J'emmène mon fils à l'école Romain Rolland tous les jours depuis l'avenue Georges Clemenceau, c'est très dangereux

Cette rue est conforme aux préconisations du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

RUE PHILIPPE TRIAIRE, GEORGES CLEMENCEAU

13. Est-il envisagé d'installer un passage piéton entre le bas de la rue Philippe Triaire et la rue des Carriers ? Beaucoup de piétons comme moi prennent le risque de traverser...

Cela ne relève pas de la ville, le passage piéton devant être créé sur l'avenue G. Clemenceau, qui est une route départementale et dépend donc du Conseil Départemental du 92.

Vous pouvez toutefois en faire la demande à l'adjoint aux espaces publics, M. G. Gauché Cazalis.

RUES DES LOUVETIERS, PHILLIPE TRIAIRE ET GEORGES GABRIEL FABRE

14. Est-il envisagé de changer le stationnement alterné dans ces rues ? A chaque changement de côté (1er et 16 du mois) c'est le bazar car les véhicules tardent à changer et ça fait un slalom permanent.

Oui, dans le cadre de la réflexion d'aménagements en zone 30 du secteur.

RUE YVES SAUDMONT

15. Demande de remettre les barrières sur la rue pour empêcher le stationnement sauvage devant le parc des Chêneveux.

Demande transmise aux services techniques.

TOUT QUARTIER

16. Y a-t-il un projet de pistes cyclables pour notre quartier ?

Le programme municipal s'est engagé sur un plan vélos et le schéma directeur cyclable prévoit des aménagements sur toute la ville. Dans votre quartier, plusieurs actions en faveur de l'usage du vélo sont prévues : aménagements dédiés dans certaines rues le permettant, mise en zone 30 dans d'autres rues avec l'intégration de contre-sens cyclables. La première action dont vous pourrez profiter avant l'été est l'installation de panneaux « cédez-le-passage », qui permettent aux vélos, à certains carrefours, de franchir un feu rouge pour aller dans la direction indiquée par le panneau.

La ville souhaite travailler sur un panel de solution : aménagement d'infrastructures, offre en stationnement jour/nuit, services vélos, apprentissage aux vélos, événements sur le vélo, accompagner la réinsertion à l'emploi ...

17. Quid d'une station Vélib' dans le quartier et de l'offre de transport pour rejoindre le RER ?

Sur la ville de Nanterre, vous avez 8 stations Vélib'. L'une d'elle est présente dans votre quartier au niveau de la mairie de quartier, au 207 rue Paul Vaillant Couturier. Il faut savoir que le coût d'installation de ces stations n'est pas neutre pour la ville puisque chaque station coûte 20 000 € par an. Dans le cas où nous souhaiterions développer l'offre, il faudrait que l'ensemble des villes membres du syndicat de gestion de Vélib' accepte chaque station proposée. De plus, le coût annuel pour une station augmente tous les ans. Pour l'instant, la municipalité n'a pas envisagé d'augmenter le nombre de stations sur la ville.

Quant à l'offre en transports en commun pour rejoindre les gares RER, selon les secteurs de domiciliation sur votre quartier, vous avez le choix entre les lignes : 160 Nanterre-Ville, 157 : Nanterre-Ville, 258 La Défense.

PROPRETÉ/ZÉRO DÉCHET

1. Chemin des Cerisiers : lieu de la collecte des encombrants déplacé, demande où placer les encombrants à présent? Devant chez soi?

Dossier déjà suivi par le service des déchets urbains. Tout à fait, les encombrants doivent être déposés devant le domicile des riverains, en prenant soin de ne pas déborder sur le cheminement du véhicule de collecte.

2. Rue Bonaventure Baixas : espace à végétaliser angle Baixas/Felix Faure pour lutter contre les dépôts sauvages

Peut-être possible dans le cadre du permis de végétaliser qui sera mis en place cette année, à condition que les conditions techniques de faisabilité le permettent.

NB. : Très grande réactivité du service voirie pour enlever les encombrants sauvages hors collecte mensuelle soulignée par l'habitante.

3. Demande d'installation d'un panneau «déchets et encombrants interdits» au niveau de l'espace de stockage OMHLM rue de La Source

Ces emprises sont privatives et sous la responsabilité de l'OMHLM. La ville peut toutefois intervenir pour le faire.

4. Nettoyage des trottoirs, demande de passages plus réguliers sur le haut de la rue Paul Vaillant Couturier (au niveau de Suez).

Le service propreté sera plus vigilant sur cette demande.

5. Demande de nettoyage crottes de chien (pas de rue indiquée sur le message)

Cartographie des emplacements de distributeurs de sacs à déjections canines disponible depuis le site de la ville (nanterre.fr). Il est possible de demander l'installation d'un distributeur de sacs à déjections aux endroits jugés nécessaires.

6. Propreté de la rue Pierre Curie, notamment les déjections canines

Le service propreté sera plus vigilant sur cette demande.

7. Déjections canines et verre non ramassés pendant plusieurs mois

- Rappel de la procédure sur les conteneurs à verre (ramassage, prestation, signalements...)

Les bornes à verre sont vidées régulièrement en fonction de leur remplissage (dans la pratique, entre un vidage/quinzaine et 2 vidages/semaine). Habituellement, ces prestations se déroulent sans encombre, mais nous avons effectivement eu des signalements ces dernières semaines. Le prestataire a connu un problème de personnel et pour info, toutes les collectes de points d'apports volontaires de l'EPT ont été impactées.

Le prestataire a été recadré et les problèmes ont été rattrapés.

En cas de débordement constaté sur une borne à verre ou à textile, un usager peut le signaler au 3992, qui nous transférera l'information.

- Déjections canines : quelle procédure de nettoyage ? fréquence ? moyens ?

Les déjections canines présentes sur l'espace public sont ramassées par l'agent de propreté à pied des secteurs concernés, et comme précisé, les trottoirs et chaussées sont balayés mécaniquement 1 fois par semaine et lavées 1 à 2 fois par mois (voire plus si nécessaire).

8. Est-il possible de mettre en place un parc canin au niveau de la crèche Pinocchio car il y a des déjections canines partout dans l'avenue des marguerites et devant la crèche (je ne sais pas si cela vous concerne ?)

La ville n'est pas favorable à l'implantation de parcs canins qui requière notamment un coût d'entretien assez élevé pour un usage somme toute très limité. C'est pourquoi, le dispositif retenu et déployé sur la ville est le distributeur de sacs à déjections canines. Une cartographie des emplacements est dispo via le site de la ville. Nous pouvons toutefois regarder au droit de la crèche Pinocchio ou dans un périmètre élargi pour renforcer ce dispositif.

10. Comment est organisé le nettoyage des rues ? À quelle la fréquence ?

Faire un point sur le nettoyage du quartier (effectifs, machines, fréquences des nettoyages en fonction des saisons....)

Dans le quartier du Mont-Valérien, nous avons 6 agents de propreté à pied ville, 1 agent de propreté à pied ESV et 1 agent ESV utilisant un loustic qui est un tricycle électrique multi-usages qui interviennent du lundi au vendredi pour effectuer leurs missions de nettoyage des espaces publics :

- balayage des rues, trottoirs ;
- vidage des corbeilles ;
- désherbage manuel (à l'aide binette et désherbeur thermique uniquement agents ville) ;
- remplissage des distributeurs de sacs à déjections canines ;
- soufflage et ramassage des feuilles durant la période automnale ;
- salage des trottoirs durant la période hivernale...

Une équipe volante (ESV) composée de 2 patrouilleurs effectue la collecte des encombrants de moins 1m³ du lundi au vendredi et une équipe composée de 2 patrouilleurs intervient tous les samedis et jours fériés dans le périmètre de La Boule et les grands axes (avenues Georges Clémenceau, du Maréchal Joffre...).

Un agent de propreté mécanisé ville intervient avec un camion poids-lourd muni d'un grappin pour procéder au ramassage dépôts sauvages de plus 1m³.

Des équipes mécanisées ville interviennent avec une balayeuse (toutes les rues de ce quartier sont balayées mécaniquement 1 fois par semaine) et une laveuse (toutes les rues de ce quartier sont lavées 1 à 2 fois par mois).

L'entretien des espaces publics incombe à la Ville.

SÉCURITÉ/INCIVILITÉS

1. Demande d'infos sur le pourquoi de l'enlèvement de la caméra rue Philippe Triaire et son éventuel remplacement ?

La caméra a effectivement été retirée pour maintenance, elle est réinstallée depuis le 8 février.

Pour rappel, le quartier est doté de 5 caméras de vidéosurveillance et 2 caméras de vidéo verbalisation soit 7 au total.

Comme indiqué sur la 1ère partie de ce compte-rendu, poursuivre le programme d'installation de la vidéo protection dans l'espace public en partenariat avec la police nationale est un engagement fort de ce mandat.

2. Comment est constituée l'actuelle police municipale ? Quels sont les moyens accordés par la municipalité pour la police municipale (humains, équipements..).

3. Présence de nombreux véhicules tampons non enlevés sur Goerges Gabriel Fabre.

La procédure d'enlèvements des véhicules ventouses nécessitent que ceux-ci ne bougent pas pendant 7 jours après marquage du véhicule.

La mise en place des zones 30 dans certains secteurs pourra permettre de définir du stationnement réglementé permettant un meilleur turn-over des véhicules en stationnement.

- Pour la mise en place du marquage du double-sens cyclable, il ne pourra être effectué que lorsque la zone se situant entre la rue Paul Vaillant Couturier et l'avenue du Maréchal Joffre aura été étudiée pour être mise en zone 30. En effet, une rue toute seule ne peut être mise en double sens cyclable sans risque pour les usagers. Il faut, pour que cette mise en double sens cyclable soit efficace et sécuritaire, étudier celle-ci à l'échelle d'un ensemble de voies, à l'échelle d'une zone 30. Pas de calendrier précis à l'heure actuelle mais la rue de Buzenval a été réaménagée pour faciliter et sécuriser cette mise en place du double sens cyclable (voie de circulation de 3,50 m de largeur).

- Le basculement des réseaux aériens (électriques et de télécommunication) est en cours de finalisation rue Elisée Reclus. Les poteaux (bois et béton) ne pourront être enlevés qu'à partir de la réception des travaux des branchements souterrains et sur le génie civil par ENEDIS et ORANGE. Prévision courant mars 2021.

TRAVAUX/VOIRIE

1. Demande d'un point travaux sur le quartier

Rue de Buzenval : les travaux sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines. Le marquage au sol pour les vélos n'est pas fait. Quand les arbres seront-ils plantés ?

Rue Elisée Reclus : les travaux d'enfouissement des câbles sont terminés. Les trottoirs ont été remis en état mais les poteaux électriques sont toujours en place.

Pour le mobilier urbain, il vient d'être posé. En effet, nous n'avions plus de stock en ce dernier trimestre de l'année 2020. De plus notre marché de fourniture était en cours de renouvellement et sa notification n'a eu lieu que très récemment.

2. Enfouissement des réseaux électriques aériens du quartier, en particulier sur la rue P. Triaire: quelles modalités et quel calendrier ?

Actuellement les enfouissements en cours sur la Ville et ceux programmés sur 2021 et 2022 (voir 2023), ont fait l'objet de demande de la Ville (par convention via le SIPPAREC) pour que les câbles aériens présents dit «en cuivre nu» soient enfouies (ENEDIS et le CD92 participant financièrement). La date butoir était le 31 décembre 2019 pour les demandes pour ce type d'enfouissement dit «cuivre nu».

Pour ce qui concerne le réseau de télécommunication, Orange n'a aucune obligation d'enfouir sauf quand il a des supports communs avec ENEDIS et que celui-ci enfouit ses réseaux.

Aucun calendrier (et probablement pas à brève échéance).

Pour le quartier du Plateau/Mont-Valérien (et notamment la rue Philippe Triaire), il s'agit de fils électriques dit «torsadés» non classés comme dangereux et ni urgents à enfouir (donc non prioritaires et pas d'obligation pour ENEDIS).

AMÉNAGEMENT

1. Quels sont les projets urbains de l'avenue Felix Faure pour les années à venir ? se plaint de l'urbanisation intensive du quartier et craint que le côté pavillonnaire du quartier ne disparaisse. ?

Pas de projets urbains de la ville prévus sur cette rue. La volonté municipale est de préserver le quartier dans son aspect pavillonnaire et de contrôler les projets immobiliers.

Plusieurs petits programmes immobiliers ont vu le jour ces dernières années mais de petite ampleur, à part le projet Crescendo sur l'avenue Clemenceau.

2. Bonjour, est-il prévu de stopper l'urbanisation de l'avenue Félix Faure dont les petites maisons en font le charme comme une grande partie du quartier du plateau ? Merci.

Une grande partie de la rue Félix Faure est classée pavillonnaire au PLU (UD) pour préserver le caractère pavillonnaire de cette rue. Cependant, la proximité avec l'avenue Clemenceau, fait que qu'une autre partie de la rue est en UBa, ce qui offre plus de constructibilité. La ville veille à concilier préservation du pavillonnaire, possibilité d'extension des pavillons existants, et également création d'opérations de logements à proximité des grands axes de déplacement pour répondre aux besoins de logements. Dans ce cas, la ville veille à leurs bonnes intégrations dans le tissu existant.

3. Bâtiment à l'angle des rues des Suisses et rue de St Cloud: quel devenir de ce bâtiment qui appartient à la mairie ? le mur se fissure ce qui m'empêche de fermer mon portail.?

Courrier reçu par le service de l'architecture ; une intervention sera prochainement programmée sur site pour sécuriser le mur. L'habitante sera constatée par le service. Un devis de réparation du mur est en cours.

JEUNESSE

Quel est le devenir de l'ancienne antenne jeunesse ?

La parcelle et le bâtiment appartiennent au conseil départemental 92. Il n'y pas de projet en perspective, une réflexion de la ville reste à engager quant à son devenir. Il n'y a pas d'antenne jeunesse de prévue, l'approche jeunesse étant déclinée autrement (voir engagements mandat pour public jeunesse).

RETRAITÉS/SÉNIORS

Comment faire pour renouveler sa carte sénior ?

Il n'y a pas de carte sénior à proprement parler à Nanterre ; demande de précisions nécessaires, mais l'habitante peut appeler le CCAS pour avoir des précisions, notamment s'il s'agit de renouvellement de droit.

TRANSPORTS

Demande d'augmentation de l'offre de bus de la route des Fusillés de la Résistance avec l'augmentation du nombre de constructions à Puteaux et donc du nombre d'usagers

Pour information, la ville n'est pas une autorité organisatrice des transports. En Ile-de-France, c'est Ile-de-France Mobilités (IDFM) qui s'en occupe. Si les élus (suite aux besoins recensés par des projets de développement ou des habitants) souhaitent soutenir la demande, on peut en effet saisir IDFM qui demandera à la RATP d'étudier un renfort de ligne. Ensuite, selon le potentiel et les coûts, IDFM choisit de donner suite ou non. Cela peut prendre plusieurs années.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez contacter M. NONGA, adjoint au maire délégué aux transports, en étayant votre demande/besoin.

COMMERCES

J'habite au croisement de la rue Félix Faure et de la route des Fusillés de la Résistance. L'offre en petits commerces est très dépendante de l'offre de Puteaux (Franprix) et de Suresnes (Carrefour City). La ville attend-elle que Puteaux finisse le rond-point des Bergères ou sera-t-elle proactive ?

Sur ce secteur, nous avons très peu d'emplacements commerciaux permettant de développer une offre commerciale. Aussi, le potentiel commercial est extrêmement limité. Les commerces existants, boulangeries et restauration, ont beaucoup de difficultés à fonctionner (faible chiffre d'affaires).

Toutefois, la ville a privilégié la création des offres commerciales/artisanales là où les conditions commerciales sont favorables et/ou des besoins existent. En exemple, l'installation d'un pôle de commerce de proximité en haut de l'avenue Georges Clemenceau (boulangerie, restaurants, imprimerie, laverie).

Nous travaillons également au développement de l'activité médicale pour répondre aux besoins existants dans le quartier : le projet d'une maison médicale rue de Suresnes (2 médecins généralistes, une infirmière et éventuellement un troisième praticien spécialiste), le cabinet médical rue Craiova (ostéopathe, infirmière, un généraliste, et d'autres recrutements en cours,.....).



**POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE VOTRE QUARTIER,
PENSEZ À VOUS INSCRIRE À LA NEWSLETTER SUR [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr)**